

Royaume du Maroc



Direction des Etudes  
et des Prévisions financières

***L'éclairage de la politique économique dans un contexte  
d'ouverture***

***Février 1999***

***Document de travail n° 38***

## **L'éclairage de la politique économique dans un contexte d'ouverture**

**Séminaire 25 février 1999 - Rabat**

**Intervention de Monsieur Fathallah Qualalou  
Ministre de l'Economie et des Finances**

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir les travaux du séminaire organisé par la Direction des Etudes et des Prévisions Financières sous le thème «l'éclairage de la politique économique dans un contexte d'ouverture». Le choix de ce thème n'est pas fortuit. Il s'inscrit dans la nouvelle vision du Gouvernement de Sa Majesté Le Roi quant à la mission que doit accomplir le Ministère de l'Economie et des Finances.

Convaincu que l'Etat a un rôle primordial à jouer pour impulser le développement économique national et accompagner les opérateurs pour faire face aux défis de la mondialisation, le Gouvernement d'alternance a en effet décidé de constituer un pôle renforcé en charge de la politique économique et financière du pays.

Cette vision intégrée, qui assure une cohérence globale des politiques poursuivies par les pouvoirs publics, est seule susceptible d'accélérer la croissance et de réduire le chômage, de mieux insérer le Maroc à l'économie mondiale et de rendre la promotion du tissu économique porteuse de convergence sociale et de solidarité.

Aujourd'hui, compte tenu des mutations rapides de l'environnement international et des enjeux de l'environnement national, la nécessité d'un meilleur éclairage de la prise de décision économique et financière s'impose comme une nécessité de premier plan.

La mondialisation de l'économie et le développement du libre échange rendent nécessaire une meilleure visibilité des pouvoirs publics en vue de tirer profit du contexte d'ouverture de l'économie marocaine sur l'extérieur.

Or, avec la crise des pays émergents en Asie et en Amérique Latine et ses répercussions sur les économies des pays industrialisés et sur l'économie mondiale, de façon générale, il faut que nous apprenions à vivre dans un environnement incertain et peu prévisible.

C'est ainsi que, compte tenu de l'interpénétration croissante entre les économies, la connaissance approfondie de l'environnement international doit faire partie dorénavant de notre quotidien.

Il s'agit d'assurer un suivi permanent des évolutions des économies leaders (Etats Unis, Europe, Japon) mais, également, de ces économies des pays émergents ou concurrents afin de tirer les enseignements des expériences étrangères en matière de politiques économique et sociale et de préparer l'économie nationale au libre échange.

Sur le plan national, la rareté des ressources financières limite le champ d'action des pouvoirs publics, lesquels sont amenés à développer une vision novatrice pour faire face à l'ampleur des besoins économiques et sociaux.

Dans ce contexte, le recours à l'éclairage peut contribuer, à travers le choix des politiques économiques les plus adéquates, à élargir la marge de manœuvre des pouvoirs publics afin d'être en mesure d'atteindre les objectifs poursuivis par l'action économique et sociale. Il s'agit du court et moyen termes. Le but est de réaliser une croissance forte et génératrice d'emplois, de favoriser à moyen terme le passage d'une économie d'endettement à une économie de développement durable et d'assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance sur les plans social et régional.

Dicté par les enjeux de l'environnement national et international, et ses grandes fluctuations, le développement d'une culture d'anticipation devient donc fondamental à tous les niveaux.

Dans cette optique, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières est investie de la mission d'éclairer le Ministre de l'Economie et des Finances dans ses choix stratégiques en matière de politique économique, d'analyser la faisabilité des stratégies de promotion et de relance de l'économie et de développer la programmation stratégique au sein du Ministère.

En tant que pôle de prévision et d'analyse économique et financière du Ministère de l'Economie et des Finances, elle est chargée de réaliser des études d'impact des mesures de politique économique, de développer une vision intégrée de l'économie et des finances publiques, de suivre les évolutions de l'environnement national et international et de scruter de manière permanente les outils à même d'appréhender l'évolution de la compétitivité de l'économie marocaine et d'infléchir ses principaux déterminants dans le sens de réalisation de gains croissants.

Mesdames et Messieurs,

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les personnes et organismes nationaux et internationaux qui ont accompagné le montage de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières en lui fournissant l'information nécessaire, en lui apportant une assistance dans le développement des outils de prévision et d'analyse et en contribuant à la formation de ses cadres.

C'est ainsi que par cette Direction, le Ministère de l'Economie et des Finances a renforcé ses capacités de suivi, d'analyse et de prise de décision. Capacités qui épaulent dans la complémentarité et la recherche de cohésion, l'effort émanant des autres directions du Ministère mais aussi des autres départements ministériels quant au renforcement et à la rénovation de notre système national d'information. Le Gouvernement est ainsi conscient de la nécessité de mettre en place une ambitieuse stratégie de mise à niveau de l'ensemble de ce système en modernisant ses circuits et en actualisant ses méthodologies, en normalisant ses instruments de base et en développant de réelles capacités d'analyse et d'éclairage de la décision.

Aujourd'hui, la politique économique doit sans cesse s'adapter aux changements profonds et rapides de l'environnement international. Elle ne peut réussir dans ce sens que lorsqu'elle se dote de connaissance approfondie de l'économie :

- ☞ en développant une culture d'anticipation et de programmation stratégique au niveau national dans le contexte de dialogue et de concertation privilégié par le Gouvernement.
- ☞ en intégrant la dimension sociale dans tout processus de prévision économique et financière.
- ☞ en généralisant l'accès aux systèmes d'informations économiques et en orientant leur utilisation vers l'aide à la décision.

☞ en développant la coopération internationale en matière de mise en place d'instruments de traitement de l'information et d'analyse économique.

☞ en intensifiant et en organisant la communication sur les aspects économiques et financiers.

C'est par le développement de l'éclairage des politiques économiques qu'il deviendra possible d'inscrire l'action publique dans le cadre d'une vision globale et cohérente et d'assurer une meilleure gestion du développement.

**Intervention de M. Tawfik Mouline**  
**Directeur des Etudes et des Prévisions Financières**

*Introduction*

Créée en Juillet 1995, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) est investie, selon le décret de 1978 relatif à l'organisation du Ministère des Finances, de quatre missions :

- l'élaboration de prévisions permettant d'éclairer le Ministre des Finances dans ses choix stratégiques en matière de politique économique, financière, monétaire et des finances extérieures.
- la participation, dans les limites des attributions du Ministère de l'Economie et des Finances à la préparation du plan de développement économique et social.
- la conduite d'études intéressant les principaux aspects de la politique économique et financière de l'Etat.
- l'amélioration des méthodes d'analyse et de traitement de l'information au sein du département.

La présente intervention a pour but de situer les principales étapes d'évolution de la DEPF, de préciser son rôle en tant que pôle économique du Ministère de l'Economie et des Finances, de faire le bilan de ses réalisations, de mettre en évidence les atouts et les difficultés rencontrés au cours du montage de la direction ainsi que ses perspectives d'avenir et de présenter les projets majeurs et les partenaires de la DEPF.

*1. Evolution de la direction et principales étapes*

*1.1. Contexte de création de la DEPF*

Le contexte de création de la DEPF en 1995 a coïncidé avec le lancement de la modernisation du Ministère des Finances et avec les travaux de préparation par le Gouvernement de la stratégie économique et sociale.

La DEPF a été impliquée, dès l'été 1995, aussi bien au comité de modernisation du Ministère qu'aux travaux sur la stratégie économique et sociale dans le cadre du groupe du G5 comprenant les principaux ministères à vocation économique du pays.

Le montage de la DEPF s'est fait en quatre principales étapes :

- Le démarrage entre juillet et décembre 1995.
- La mise en place des instruments durant l'année 1996.
- L'intégration au Ministère et l'ouverture sur l'extérieur entre janvier 1997 et septembre 1998.
- La préparation de l'émergence à partir d'octobre 1998.

*1.2. Le démarrage (juillet à décembre 1995)*

La première étape a consisté en l'élaboration d'un organigramme et son approbation par le Ministre des Finances, le lancement des recrutements et la mise en place de la logistique de base dans le contexte de rigueur budgétaire de l'année 1995 marquée par la sécheresse et par l'arrêt de certaines dépenses de l'Etat.

Dès sa création, la DEPF a donné la priorité à la mise en place de son système d'information et procédé au montage d'une unité chargée de la collecte de l'information et de la gestion de la documentation. Il fallait procéder également à la définition et l'élaboration, en août 1995, du premier tableau de bord mensuel de l'économie nationale.

La reconstitution de l'information, en remontant parfois jusqu'à 1960, a permis l'élaboration ultérieure de quatre tableaux de bord annuels : l'un pour les aspects macro-économiques, l'autre traitant du volet social, le troisième pour les finances publiques et le quatrième pour les données sectorielles. Ces tableaux de bord qui sont actualisés régulièrement, contiennent des indicateurs de performance mettant en évidence les tendances structurelles de l'économie nationale.

### *1.3. La mise en place des instruments (année 1996)*

L'année 1996 a été consacrée à la constitution d'un réseau informationnel avec les producteurs nationaux et internationaux, à l'installation de l'équipement informatique, à la définition des concepts pour l'analyse des finances publiques et pour le suivi de la compétitivité économique du Maroc et à la construction de la première maquette de prévision à court terme.

En constante amélioration, cette maquette permet d'élaborer le cadre macroéconomique à court terme du projet de Loi de Finances. Aujourd'hui dans sa troisième version, elle sert également à simuler les comportements des finances publiques.

L'intérêt porté au moyen terme avait commencé en 1996 avec la préparation par la DEPF d'une note de stratégie économique et sociale sur la base des orientations du Gouvernement. Conditionnalité de base pour le déblocage de la Facilité d'Ajustement Structurel, cette note a été discutée avec la Commission Européenne.

L'année 1996 était marquée également par le développement de la coopération avec la Direction de la Prévision en France. Plusieurs missions ont été réalisées concernant les techniques de modélisation, les systèmes d'information notamment les bases et banques de données et la gestion documentaire, les méthodes de projection des finances publiques et les instruments de suivi de l'environnement international et de la compétitivité de l'économie marocaine.

Par ailleurs, la DEPF a élaboré en 1996 plusieurs notes de synthèse pour le Ministre couvrant des domaines variés ayant trait à l'économie internationale, aux stratégies sectorielles, aux finances publiques ou au développement humain dans le monde.

### *1.4. L'intégration au Ministère et l'ouverture sur l'extérieur (janvier 1997 à Septembre 1998)*

La prise de conscience du rôle de la DEPF s'est manifestée clairement, à partir de janvier 1997, à travers les travaux réalisés par la direction, notamment :

- l'élaboration du cadre macro-économique et du rapport économique et financier accompagnant le projet de Loi de Finances.
- le pilotage de la préparation du Plan d'Action Stratégique du Ministère.
- la conduite des actions transversales conférant à la DEPF un rôle de synthèse.
- l'élaboration d'études sur les économies nationale et internationale.

Cette période s'est caractérisée par l'ouverture sur l'extérieur de la direction grâce :

- à la publication des notes de conjoncture nationale et du tableau de bord international,

- au dialogue avec les organismes internationaux sur les aspects économiques, en particulier le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la Commission Européenne....
- au développement du réseau informatique interne et à l'abonnement à des banques de données économiques internationales.

### *1.5. La préparation de l'émergence (à partir d' octobre 1998)*

L'étape de l'émergence a commencé en octobre 1998 avec la professionnalisation des instruments de la direction grâce au lancement des projets de modèle économique et de banque de données. Les objectifs poursuivis consistent à assurer une meilleure perception de la conjoncture et à évaluer les impacts des politiques économiques.

La banque de données dont la mise en place répond à des préoccupations internes (études, modélisation, élaboration automatique de tableaux de bord...) comprendra, entre autres, un module sur les finances publiques. Elle sera progressivement ouverte aux opérateurs économiques.

Le développement des instruments de modélisation est essentiel pour affiner les prévisions économiques et pour simuler les mesures de politique économique. Compte tenu de leur complexité, les travaux de modélisation font appel, pour leur réalisation, à la coopération internationale.

Dans le cadre du renforcement des capacités nationales d'analyse économique, la DEPF a préparé avec la Commission Européenne les termes de référence et les spécifications techniques de l'étude d'impact de l'accord d'association dont la réalisation devrait en principe débuter en septembre 1999.

Cette étude concernera l'impact de l'accord d'association avec l'Union Européenne sur la croissance économique, l'emploi, les échanges extérieurs et les finances publiques du Maroc. La convention de financement et le cahier des charges sont en cours de finalisation en collaboration avec la Commission Européenne qui financera l'étude d'impact. Pilotée par la DEPF, l'étude a pour objectif la mise en évidence des mesures permettant de mieux préparer le Maroc à l'économie du libre échange.

L'étape de l'émergence se distingue aussi par la participation active de la DEPF à la préparation du Plan de développement économique et social en finalisant le cadre macro-économique à moyen terme présenté par le Ministère de l'Economie et des Finances au Ministère du Plan. La direction pilote le Comité du Plan au sein du Ministère de l'Économie et des Finances et a présidé la sous-commission de la balance des paiements.

Le développement des activités de conseil constitue un pas important dans l'évolution de la direction. Parmi les travaux réalisés, il convient de citer l'analyse pour le Ministre de l'Economie et des Finances des impacts des politiques de relance économique et l'étude des scénarii correspondants.

## *2. La DEPF : un pôle économique en plein développement*

### *2.1. Ses métiers et son organisation*

La DEPF est une direction de synthèse dont l'action est principalement transversale. Elle dispose d'une structure simple comprenant :

- Une Division des Synthèses Macro-Economiques chargée d'élaborer des prévisions à court et moyen terme, de simuler les impacts des mesures de politique économique et de suivre de façon permanente l'actualité économique nationale.
- Une Division des Etudes Economiques Sectorielles dont le rôle est d'analyser les effets sur l'économie des comportements des quatre agents principaux : les administrations publiques, les entreprises, les ménages et les institutions financières. Elle suit également l'évolution de l'environnement international en vue d'évaluer son impact sur l'économie nationale.
- Une Division de l'Information chargée de constituer et de mettre à jour la banque de données économiques et d'assurer le support logistique à l'ensemble de la Direction.

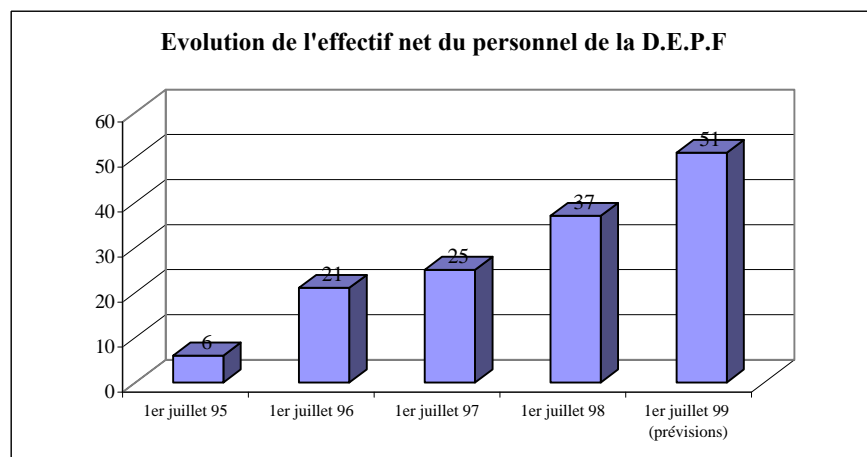
Pôle économique en cours d'émergence au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, la DEPF concentre ses efforts sur le développement des compétences en matière d'analyse économique pour :

- mieux percevoir la conjoncture économique aussi bien nationale qu'internationale,
- développer une culture d'anticipation devenue nécessaire dans un environnement ouvert et en perpétuelle mutation,
- étudier et évaluer l'impact des politiques économiques.

## 2.2. Ses ressources humaines

Fonctionnant selon le mode projet, la DEPF emploie, à fin décembre 1998, 42 personnes dont 73% sont des cadres polyvalents. Elle dispose à cet effet d'une équipe jeune dont l'âge moyen n'excède pas 32 ans .

Le taux de participation féminine est de 38%, niveau nettement supérieur à la moyenne de l'administration publique.



## 2.3. Son apport au Ministère de l'Economie et des Finances

La DEPF participe à la modernisation du Ministère de l'Economie et des Finances en :

- élaborant le plan d'action stratégique du Ministère et en pilotant certains projets fédérateurs comme le cadre macro économique,
- favorisant une vision intégrée des finances publiques et de l'économie,

- développant une nouvelle approche permettant d'analyser l'économie marocaine en fonction de l'évolution du contexte international,
- valorisant le dialogue économique avec les partenaires internationaux.
- contribuant activement à la politique de communication du Ministère de l'Economie et des Finances à travers la diffusion d'analyses et d'études économiques.

La DEPF a conduit la mise en place d'une programmation stratégique au sein du Ministère de l'Economie et des Finances et réalisé une base de données relative aux mesures et réformes projetées par ce Ministère et aux actions de modernisation.

Le Plan d'Action Stratégique du Ministère a été adopté en juillet 1998 par le Comité des Directeurs présidé par le Ministre et présenté par la DEPF en octobre 1998 durant la journée des cadres. Ce plan s'est avéré d'une grande utilité pour l'élaboration du programme à court terme du Gouvernement, pour la création d'une dynamique de groupe pour la réalisation des projets fédérateurs du Ministère et pour la préparation du Plan de Développement Economique et Social.

Outre le lancement de la programmation stratégique, la DEPF a privilégié une vision intégrée des finances publiques et de l'économie. Participant dès sa création à la préparation du projet de Loi de Finances, elle a intégré les projections des finances publiques au contexte économique national et international et contribué à l'amélioration de la note de présentation en introduisant la dimension stratégique. Ce processus a donné lieu à l'élaboration par la DEPF à partir de 1998 du rapport économique et financier accompagnant le projet de Loi de Finances.

Cette approche intégrée de l'économie et des finances publiques se fait de plus en plus dans un horizon à moyen terme. A ce sujet, la DEPF a finalisé pour la première fois, en novembre 1997, les perspectives à moyen terme de l'économie marocaine lesquelles sont actualisées régulièrement et souvent discutées avec les organismes internationaux.

En raison de l'ouverture sur l'extérieur de l'économie marocaine, la dimension internationale est dorénavant prise en compte. La DEPF suit l'environnement international en réalisant plusieurs actions, parmi lesquelles il convient de citer l'élaboration trimestrielle d'un tableau de bord international accompagné d'une note de conjoncture, le calcul de la demande mondiale adressée au Maroc, des indicateurs de compétitivité de l'économie marocaine et des taux de change réels. Elle compare de manière dynamique les performances du Maroc avec celles d'un échantillon de pays émergents dans les domaines des finances publiques, du commerce extérieur ou du développement économique et social.

La DEPF évalue l'impact de l'environnement international sur l'économie nationale et notamment les variations des taux de change et les chocs externes.

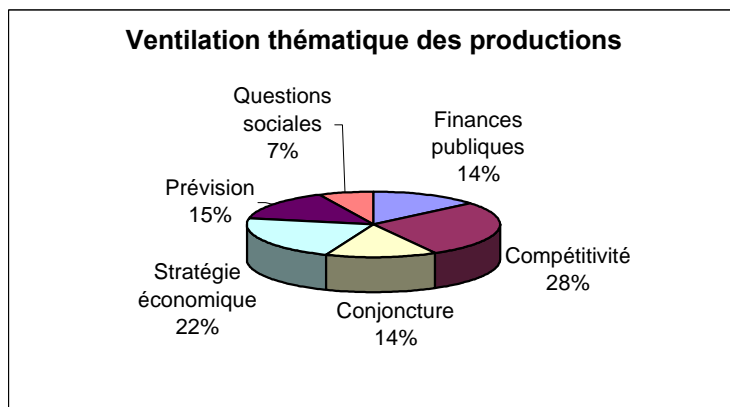
La DEPF a conduit en juin 1996 le dialogue économique avec la Commission Européenne institué par l'accord d'association Maroc - Union Européenne. Elle a contribué à la préparation du mémorandum présenté aux organismes de rating en vue de faciliter le retour du Maroc au marché international des capitaux. Elle participe de ce fait à la présentation et à la défense de la politique économique menée par les pouvoirs publics auprès des organismes extérieurs.

La DEPF a favorisé la diffusion de l'information au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, contribué au développement du travail en équipe, joué un rôle en matière d'unification de la position du département sur des questions d'actualité économique et participé au recrutement et au renforcement de l'encadrement du département.

Sa contribution à la politique de communication du Ministère réside au niveau de la production et de la diffusion d'indicateurs et d'analyses de conjoncture. Dans ce sens, la DEPF a joué un rôle précurseur en matière de diffusion de l'information conjoncturelle dans des délais courts et a été à l'origine de l'émergence de tableaux de bord au niveau de l'administration.

La diffusion de la note mensuelle de conjoncture et des tableaux de bord, se fait auprès des départements ministériels, de la presse, des institutions internationales, des ambassades et des opérateurs économiques nationaux.

A partir de ses études internes, la DEPF sélectionne chaque mois un document de travail pouvant faire l'objet d'une diffusion. Ces documents sont rassemblés dans un catalogue régulièrement mis à jour et qui témoigne de l'horizon large de réflexion de la direction. Le graphique ci-après illustre l'importance des différents domaines dans la production globale de la direction :



Parmi les travaux figurant au catalogue, il convient de citer le bilan du programme d'ajustement structurel, l'étude sur la soutenabilité de la dette publique, l'étude sur l'euro, l'impact sur l'économie du dialogue social, les répercussions sur le budget des aléas climatiques, les stratégies de relance économique ...

Figurent également les bilans de l'économie nationale, des réformes structurelles, des réalisations du Ministère de l'Economie et des Finances en matière de politiques économique, financière, monétaire et fiscale....

### *3. Montage de la direction*

#### *3.1. Les atouts*

La DEPF a toujours bénéficié de l'appui du Ministre des Finances, lequel constitue le principal client de la direction.

La préparation de la Loi de Finances et le pilotage de la démarche stratégique ont aidé à l'intégration de la direction au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le fait d'être sollicité par le Gouvernement et par les organismes internationaux sur les volets stratégique, sur le cadre macro-économique ou sur l'évolution générale de l'économie, a amené la DEPF à accélérer la mise en place de ses bases de données et de ses instruments de modélisation.

Un autre atout essentiel réside dans la motivation du personnel à relever le défi de la création et de la montée en régime de croisière de la direction.

La volonté de communiquer et de diffuser l'information à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère a permis de faire connaître progressivement la direction.

### *3.2. Les principales difficultés*

En contrepartie, le montage de la DEPF s'est heurté à certaines difficultés inhérentes à la spécificité des métiers de la direction ou aux caractéristiques de l'économie nationale :

- Le côté horizontal de la direction élargit l'horizon de réflexion mais ne facilite pas son insertion au sein de l'administration. C'est la raison pour laquelle la Direction n'a pu être créée qu'en 1995 alors qu'elle existe au niveau de l'organigramme du Ministère depuis 1978.
- L'analyse économique approfondie qui intègre les mesures d'impact est un métier relativement nouveau qui nécessite des profils de haut niveau pas souvent disponibles sur le marché de l'emploi.
- La confection d'instruments de modélisation dépend étroitement des spécificités du système d'information économique national. Malgré sa richesse, ce système d'information ne facilite pas une formalisation cohérente et poussée de l'économie nationale dans la mesure où il ne distingue pas les opérateurs économiques au niveau des comptes nationaux et il ne développe pas suffisamment l'information infra-annuelle.
- Les caractéristiques de l'économie marocaine (aléas climatiques, concentration des échanges extérieurs, libéralisation récente, existence de l'informel,...) rendent difficile l'adaptation de techniques de modélisation ayant fait leurs preuves ailleurs.

### *3.3. Le développement du partenariat*

Le développement du partenariat a été déterminant au niveau du montage de la DEPF. Des relations étroites ont été nouées dès le démarrage avec les producteurs de l'information nationaux et étrangers avec lesquels des échanges de documents ont été privilégiés.

Le partenariat a concerné également la coopération internationale. Des liens particuliers existent avec la Direction de la Prévision en France depuis septembre 1995. La coopération est axée sur la formation et le perfectionnement des cadres de la DEPF, l'expertise des instruments de modélisation utilisés au Maroc, la communication d'informations, et l'échange de points de vue sur des questions d'actualité.

Dans le cadre de la coopération canadienne, la DEPF a profité d'un don en vue de réaliser un modèle macro-économique avec l'assistance du Conférence Board. L'architecture de ce modèle a été arrêtée en septembre 1998. La formation au Canada et au Maroc des cadres de la DEPF a eu lieu en octobre et novembre 1998. La base de données du modèle est en cours de réalisation.

Enfin, une coopération est menée avec la Délégation et la Commission Européenne pour l'étude d'impact de l'accord d'association Maroc-Union-Européenne.

### *4. Les perspectives pour la DEPF*

La nouvelle appellation du ministère (Ministère de l'Economie et des Finances) ouvre des perspectives plus larges pour la DEPF. La vision économique est motivée par :

- la nouvelle Loi Organique des Finances qui exige l'étude de l'équilibre économique de la Loi de Finances.
- la nécessité de faire de la Loi de Finances un instrument de politique économique
- l'impératif de situer l'économie marocaine dans son contexte international.

L'intégration de la Loi de Finances dans une vision économique plus large offre des chantiers nouveaux en matière de réflexion concernant l'efficacité des investissements publics et leurs impacts sur la croissance économique, le niveau de pertinence des politiques de relance par le Budget, la soutenabilité de la dette, l'évaluation et le suivi des composantes structurelles et conjoncturelles du déficit budgétaire ...

Avec l'ouverture grandissante de l'économie marocaine sur l'extérieur et la mise en œuvre des accords et conventions conclus avec les partenaires, la dimension internationale sera davantage prise en considération en vue :

- d'évaluer la compétitivité du Maroc et de la comparer à celle de pays concurrents ou à développement similaire.
- de tirer les enseignements nécessaires en ce qui concerne les politiques économiques mises en œuvre au niveau international.
- de mesurer les impacts sur l'économie marocaine de l'environnement international et des accords passés avec l'étranger.

la prise en compte de cette dimension internationale sera l'occasion de développer de nouveaux pôles de compétence au niveau de la DEPF et de mettre en place un système de veille économique.

Compte tenu de ces perspectives, il importe de réunir les conditions de succès de la DEPF et d'en faire une direction caractérisée par :

- Une organisation conçue pour deux grandes missions : la prévision financière et l'éclairage de la politique économique.
- Une structure volontairement simple et souple pour être efficace.
- Un encadrement élevé doté d'un profil polyvalent pour développer l'expertise.
- Des instruments performants pour développer une vision globale à court et moyen termes.

## Discours de Monsieur Philippe Cotis

### Directeur de la Prévision – France –

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire combien Je suis honoré d'avoir été invité à «plancher » aujourd'hui' devant un auditoire aussi prestigieux.

Vous dire aussi le grand plaisir avec lequel j'ai accepté cette invitation.

Je ne trahirai pas de secret en vous rappelant l'étroitesse des liens qui se sont noués entre la Direction de la Prévision française, la D-P. comme on dit à Paris, et son homologue marocaine au cours de ces dernières années. Cette collaboration faite de confiance et d'estime mutuelle, est, je le crois sincèrement, un modèle du genre

Viie de Bercy, la montée en puissance de la D.P. marocaine apparaît en effet très impressionnante et pleine de promesses. Elle est aussi, de l'avis général à Paris, sans commune mesure avec ce que nous avons pu observer dans d'autres économies émergentes, d'Europe Centrale, par exemple

J'en viens maintenant au thème de mon intervention de ce matin, à savoir, le rôle de la Direction de la Prévision, en France, sur les scènes nationale et internationales.

Je commencerai par une remarque paradoxale : la Direction de la Prévision ne mérite pas son nom ou en tout cas ne le mérite plus. Pourquoi ? Parce que depuis la création de la D,P~ en 1965, nos missions se sont beaucoup élargies.

La prévision économique constitue certes le « cœur historique » de la maison, et représente encore 20 à 25 170 de nos activités. Mais pour le reste nous nous définissons aujourd'hui comme un bureau d'étude et plus encore comme un bureau de conseil. Les anglo-saxons diraient le « think tank» du Ministère des Finances\_

Nous -intervenons, en effet, sur l'ensemble du spectre de l'action gouvernementale : de la politique autoroutière, à la lutte contre l'effet de serre et la politique agricole commune en passant par la straté-9'ie budgétaire et fiscale ou forgaluisation du G7 Emploi, sous présidence Française, qui s'est tenu à Lille en 1995

Cette avancée vers le conseil *ne* s'est pas faite sans difficulté et sans une bonne dose de volontarisme, de la part des agents de la D-P. et aussi des Ministres des Finances qui se sont succédés.

Il a fallu notamment lutter contre les pesanteurs administratives et *les* tentations corporatistes qui poussaient les Direction opérationnelles du Ministère à considérer que la détention de leviers d'action spécifiques s'accompagnait naturellement d'un monopole de l'expertise dans le domaine concerné, qu'il convenait surtout de ne pas partager avec la Direction d'Etude.

Cette propension au cloisonnement est une faiblesse du modèle français, qui tranche avec la polyvalence et la transversalité de certaines administrations économiques anglo-saxonnes ou d'Europe du Nord.

Il nous a fallu du temps pour modifier les mentalités et aboutir à une véritable osmose avec nos collègues des « directions classiques ».

Je pense qu'aujourd'hui nous ne sommes pas loin du but. Ce but c'est d'une part de réaliser de bonnes études, Il s'agit là d'une étape nécessaire mais pas suffisante pour des économistes travaillant au sein du secteur public. Notre mission, notre devoir, est ensuite de « porter » ces études jusqu'au Ministre et à ses conseillers, pour peser véritablement sur la décision de politique économique.

Plus précisément, quels sont donc nos domaines d'intervention privilégiés :

*1- la prévision, bien sûr*

a) macroéconomique : économie mondiale, économie européenne, la France, enfin~ Prévisions qui s'appuient à la fois sur l'appareil d'enquêtes, pour le court terme, et des modèles macro-économétriques appropriés pour le moyen terme.

b) prévision budgétaire et fiscale : nous avons la responsabilité, de prévoir le déficit des administrations publiques en collaboration avec la Direction du Budget et les administrations fiscales.

*Prévision d'emploi et de chômage enfin.*

*2- les politiques structurelles, ensuite, qui constituent notre principal « marché en expansion »*

- a) politiques écologiques, et l'analyse économique de l'environnement où nous sommes en position de leadership -intellectuel
- b) politiques agricoles
- c) infrastructures publiques, logement
- d) réforme des monopoles publics.

Dans ces domaines nous intervenons souvent au nom dit Ministère des Finances dans le concert interministériel. Dans ce travail, nous nous fondons bien sur des études d'impact et d'évaluation.

*3.- la politique de l'Emploi et la protection sociale:*

- comment calibrer la réduction du temps de travail (les fameuses 35 heures) ; comment lutter contre les « trappes à pauvreté ?

*4.- la politique budgétaire et fiscale enfin. où notre implication est très forte.*

*5.- notre implication dans le domaine international et multilatéral est également importante. Deux axes notamment :*

- la construction du pôle économique européen avec le Comité de Politique Economique à Bruxelles ;
- les travaux de l'OCDE où nous sommes très présents et très actifs
- les relations avec le FMI, qui sont essentiellement de nature informelle

Nous entretenons également un réseau d'échanges étroits avec nos homologues européens (Royaume-Uni. Allemagne, Italie) et, bien sûr, avec la DP marocaine.

L'accomplissement de cette Mission de conseil auprès du Ministre des Finances et plus généralement du Gouvernement, est bien sûr facilité par l'existence d'enceintes de décision et de discussion, où le Directeur de la Prévision est appelé à présenter ses analyses et à donner son point de vue :

- le Comité de Politique Economique du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, qui est présidé par le Ministre des Finances, et réunit les 4 directions d'état-major (Trésor, Budget, INSEE, DP) à vocation macro-économique. Ce comité se réunit une fois par mois en moyenne pour préparer les réunions de l'Euro 11
- la Commission des Comptes de la Nation qui fait actuellement l'objet d'une réforme ambitieuse et qui réunit, sous la Présidence du MITU", des économistes de renom. Le Directeur de la Prévision y joue le rôle de Rapporteur
- le CIES (Comité des Investissements à caractère Economique et Social), qui regroupe les Ministres des Transports, de l'Environnement, des Finances et du Budget, et statue sur un certain nombre de projets d'investissements publics. Le Directeur de la Prévision y intervient en tant qu'expert-conseil.,

En 35 ans, la DP a parcouru un long chemin Mais il reste encore beaucoup à faire pour développer des analyses innovantes et pour être mieux comprise de ses -interlocuteurs.